

**MESURES NOMINATIVES
ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Administration centrale

**Décision du 4 mai 2007 portant nomination
à un collège de l'inspection générale de l'environnement**

NOR : DEVI0700224S

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu le décret en Conseil d'État n° 2000-426 du 19 mai 2000 portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement et notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté interministériel du 19 mai 2000 portant organisation du service de l'inspection générale de l'environnement et notamment son article 7 ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 2003 portant organisation interne du service de l'inspection générale de l'environnement ;

Sur proposition du chef de l'inspection générale de l'environnement,

Décide :

Article 1^{er}

M. Marc Caffet est désigné pour animer le collège « technologie et risques », en remplacement de M. François Barthélémy.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 4 mai 2007.

NELLY OLIN